

Commune d'Anderlecht

Service de l'Urbanisme

Rue Van Lint, 6

B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 27/11/2025

N/Réf. : AND20342_751_PU

Gest. : AH

V/Réf. : Dossier 53933

Corr: Geoffrey DE LATTE

NOVA : 01/PU/2008357

ANDERLECHT. Place de la Vaillance, 16

(= partiellement en zone de protection de l'ancienne propriété Vandenpeereboom, située au n° 17 et de la Collégiale Saints-Pierre et Guidon)

PERMIS D'URBANISME: changer l'affectation d'un rez commercial avec logement en appartement 1 chambre et modification d'une vitrine à rue par l'ajout d'une allège

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

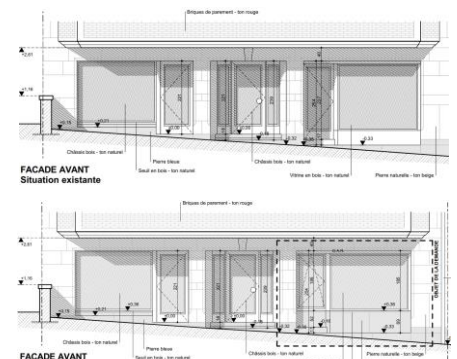
En réponse à votre courrier du 18/11/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 26/11/2025, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien © Brugis



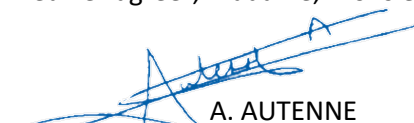
Localisation du bien © Google Maps



Plans d'élévation des façades existante et projetée, extraits de la demande

La transformation de la façade du rez-de-chaussée de l'immeuble ne porte pas atteinte aux perspectives vers et depuis les biens classés situés à proximité directe. La demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c. : hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; ndeswaef@urban.brussels ; urbanisme@anderlecht.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; gdelatte@anderlecht.brussels